



MINISTÈRE
DES OUTRE-MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale
des outre-mer



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Le mot du préfet, directeur général des outre-mer, Olivier JACOB

Les treize territoires ultramarins, répartis dans cinq bassins océaniques distincts, incarnent à la fois la richesse et la diversité de la France. 2,8 millions de Français ultramarins habitent ces territoires au potentiel extraordinaire et aux défis immenses : c'est à leur service que les 180 agents de la direction générale des outre-mer, dont 40 militaires du commandement du Service militaire adapté, et son opérateur l'Agence de l'outre-mer pour la mobilité, se mobilisent au quotidien.

Les outre-mer, bien que fragiles, recèlent des richesses et offrent des opportunités qu'il nous faut accompagner.

Qu'il s'agisse de valoriser les patrimoines naturels, de lutter contre la vie chère, de mettre en œuvre une politique du logement adaptée, d'accompagner les jeunes ultramarines, de réduire les dépendances au profit de l'autonomie alimentaire, de renforcer la compétitivité économique, d'améliorer la résilience face aux risques naturels, technologiques et au dérèglement climatique, d'animer la coopération régionale, la mission est noble, exigeante et nous oblige.

2024 a été marquée par une succession de crises, que ce soit à Mayotte depuis les suites de la crise de l'eau consécutive à la sécheresse de 2022 au cyclone Chido, en passant par les émeutes du printemps en Nouvelle-Calédonie et la lutte contre la vie chère aux Antilles à l'automne. La DGOM a pris toute sa part dans la gestion des crises et de leurs suites.

Mais ces crises ne doivent pas occulter les belles réalisations très concrètes pour l'amélioration du quotidien des Ultramarins et la valorisation des outre-mer. La nouvelle instruction du plan Eau DOM, l'accompagnement des collectivités avec les contrats de redressement outre-mer (COROM) et l'attention particulière au Conseil départemental de Mayotte ou encore la feuille de route économie bleue n'en sont que quelques exemples parmi tant d'autres.

Tout cela, la DGOM ne le fait pas seule, mais avec les services déconcentrés de l'État et ses partenaires dans les territoires, dont elle est à la fois l'accompagnatrice et le porte-voix, tout comme avec les autres administrations centrales et les agences et opérateurs, dont elle contribue à orienter et coordonner l'action à destination des outre-mer.

Avec notre devise, « Les outre-mer au cœur »,

La mission est claire : œuvrer pour une ultra-maritimisation des esprits.



2024 : des crises de grande ampleur



La crise de l'eau à Mayotte depuis la sécheresse de 2022

En lien avec le ministère de la Transition écologique et de l'Aménagement des territoires, mise en œuvre d'un plan Eau Mayotte spécifique, avec le soutien de très nombreux investissements, l'ouverture d'une 2^e usine de dessalement, la rénovation des réseaux, la lutte contre les fuites et un appui technique au syndicat mixte des eaux de Mayotte.



Les manifestations contre la vie chère en Martinique, en septembre-octobre

Un protocole d'objectifs et de moyens a été signé en Martinique le 16 octobre 2024. Il prévoit 28 mesures, relevant pour partie des différents acteurs de la logistique, de la distribution, ainsi que de la Collectivité territoriale de Martinique et de l'État.



Le passage du cyclone Belal à La Réunion en janvier

Mobilisation pour venir en aide rapidement aux sinistrés, en particulier les agriculteurs, à travers l'intervention du fonds de secours pour les outre-mer (FSOM), en raccourcissant de manière inédite les délais d'indemnisation.



Le passage du cyclone Chido à Mayotte en décembre

Mise en œuvre des solutions d'urgence annoncées dans le Plan Mayotte Debout. La DGOM a également mené les travaux sur la loi d'urgence pour Mayotte. Une mission interministérielle chargée de la reconstruction et de la refondation de Mayotte, sous l'autorité du ministre d'État, ministre des Outremer a été créée.

Un second projet de loi intégrant des mesures plus structurelles en matière de développement économique, éducatif et social ainsi que d'immigration clandestine est débattu au premier semestre 2025.



La crise sociale en Nouvelle-Calédonie, en mai, à la suite de l'engagement de la réforme portant sur le dégel du corps électoral

Plus de 1,5 milliards d'euros ont été engagés par l'État en soutien aux entreprises, aux collectivités locales de proximité et aux salariés au travers de l'aide au chômage partiel.

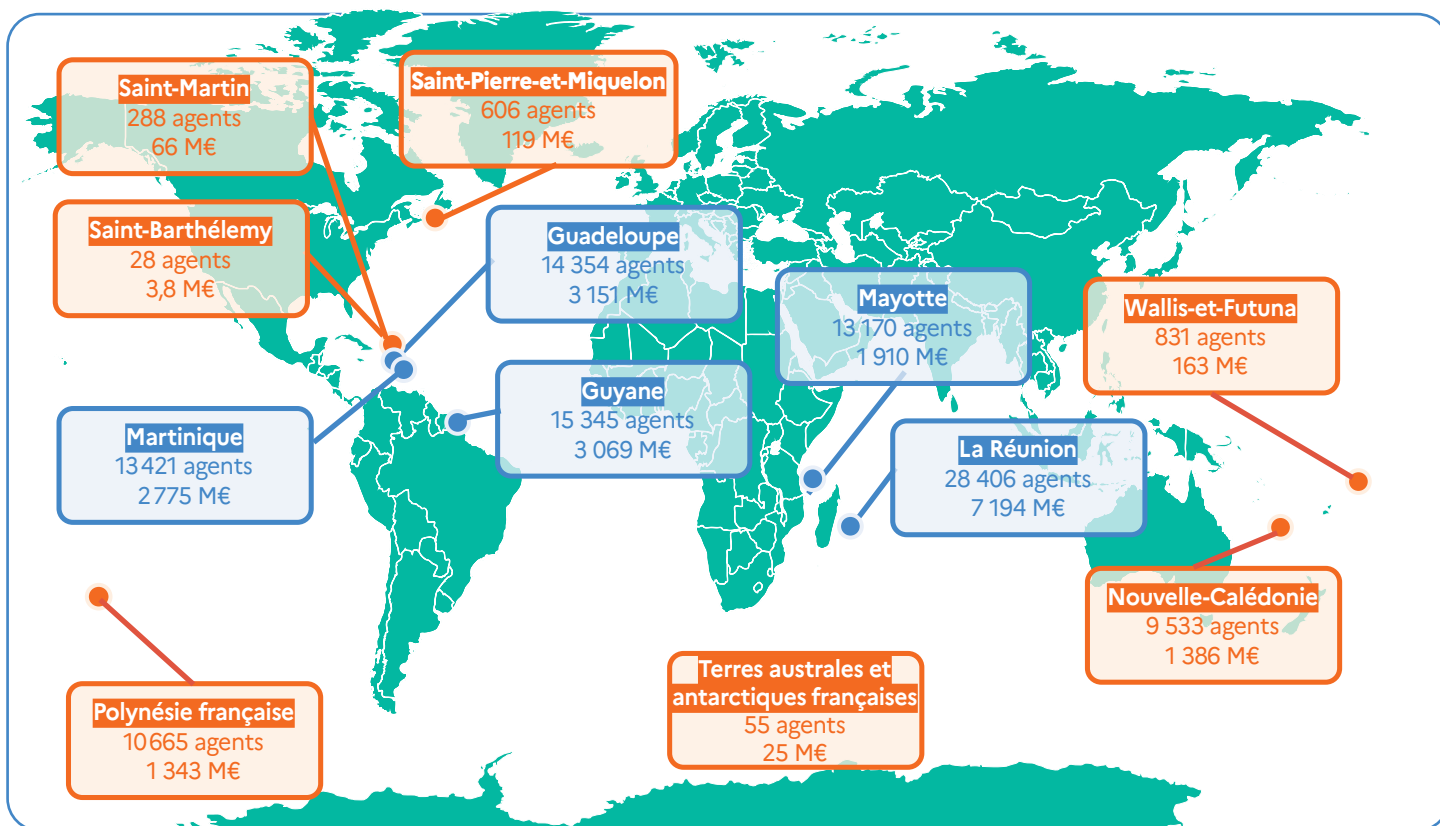
2024, année des Jeux olympiques et paralympiques de Paris

- Des sportifs ultramarins ont été mis à l'honneur à travers une exposition sur les façades extérieures du ministère.
- La DGOM a accueilli 12 classes et 300 élèves ultramarins venus assister aux Jeux paralympiques dans le cadre du dispositif « Ma classe aux Jeux ». Elle a participé à la venue et au séjour de 4 jours des élèves et de leurs accompagnateurs à hauteur de 11 M€.



Son rôle: concevoir et coordonner l'action de l'État dans les outre-mer

Les effectifs et les transferts financiers de l'État dans les outre-mer*



* Pour les effectifs : nombre d'ETPT au 31/12/2023 - Pour les transferts financiers (ensemble des programmes du DPT) : montants LFI 2024 en AE

Son expertise: faire valoir les spécificités des outre-mer dans les politiques publiques nationales

Véritable centre de ressources sur les spécificités ultramarines, la DGOM est à la disposition des autres administrations et opérateurs pour travailler sur l'adaptation des politiques publiques outre-mer: dir-cab-dgom@outre-mer.gouv.fr

Un centre d'expertise, d'évaluation et de prospective sur les outre-mer

Chaque année la DGOM produit une dizaine d'études dans un cadre partenarial, pour permettre la bonne prise en compte des spécificités ultramarines dans l'élaboration et la conduite des politiques de l'État outre-mer et en évaluer l'impact.

➔ Disponibles sur demande à doc@outre-mer.gouv.fr

7 études abouties en 2024 et 9 qui s'achèveront en 2025

Les politiques publiques évaluées cette année portent notamment sur :

- l'apprentissage dans les centres de formation des apprentis ultramarins,
- la lutte contre la vie chère avec une évaluation du bouclier qualité-prix et du régime fiscal d'imposition sur la consommation,
- le soutien au développement économique avec une évaluation des dispositifs mis en œuvre par BPI France.

Veille d'actualité quotidienne

La DGOM réalise une veille quotidienne des articles de presse, des veilles thématiques « économie bleue » et « Europe internationale », ainsi que des rapports couvrant les sujets d'actualité des outre-mer.

➔ Inscription par mail: doc@outre-mer.gouv.fr

Le guichet unique, « réflexe ultramarin » des administrations centrales

Vous préparez un texte législatif ou réglementaire ? Vous avez une question sur un sujet juridique relatif aux outre-mer ? Adressez-vous au guichet unique.

➔ dgom-guichetunique@outre-mer.gouv.fr

La DGOM a entrepris une révision du mode de fonctionnement et une rationalisation de ses dépenses en faveur des associations lors de l'exercice 2024, avec une déconcentration partielle des crédits et ainsi deux niveaux d'instruction des dossiers :

- Instruction au niveau local des demandes de subvention des associations ayant leur siège sur le territoire ultramarin.
- Instruction au niveau central des dossiers des associations ayant leur siège dans l'hexagone ou des associations proposant des actions dans plusieurs DROM-COM.

En complément de ces commissions, la DGOM soutient des associations dites « têtes de réseau » par le biais de conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) ou conventions annuelles et organise régulièrement des appels à projets thématiques.

Définir, impulser et coordonner

UNE ÉCONOMIE QUI PORTE LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Améliorer la qualification professionnelle des actifs

Service militaire adapté (SMA)

- 5 843 jeunes ultramarins accueillis avec un encadrement structurant et des formations adaptées aux besoins du marché du travail
- Taux d'insertion global de 80,1 %

➔ www.le-sma.com

L'Agence de l'outre-mer pour la mobilité (LADOM)

Au service des résidents des outre-mer pour concrétiser leur projet de mobilité et de formation.

- 13 425 étudiants bénéficiaires du Passeport mobilité Etudes et études+, Passeport mobilité stage professionnel, Cadres d'avenir.
- 1 766 demandeurs d'emploi bénéficiaires du Passeport mobilité formation professionnelle.
- 68 444 résidents bénéficiaires de l'aide au voyage grand public, talents et funéraire.

➔ www.ladom.fr

Renforcer la compétitivité et créer de la valeur

1 025 M€

(+ 5 % par rapport à 2022)

Aides fiscales versées au titre des investissements productifs et le logement social et intermédiaire en 2023

1 608 M€

Allègement et exonération de cotisations sociales patronales

Soutenir les créateurs d'entreprises

La DGOM, en lien avec les écosystèmes de l'innovation, a soutenu de nombreux événements pour mettre en lumière les entreprises innovantes, comme Vivatech, So good So tech (Nouvelle-Calédonie), Nahiti Days (Polynésie française) et la 9^e édition d'Innovation Outre-mer (Station F, Paris).

Ce sont : plusieurs centaines d'entrepreneurs formés à la stratégie d'entreprise ; plus d'un millier de salariés et d'entrepreneurs mis en réseau physiquement ; une progression des levées de fonds (10 M€ pour les startups accompagnées par Outre-mer Network sur la 9^e édition).

Accompagner les transitions sur les territoires

La DGOM appuie la mise en œuvre des fonds européens ou nationaux visant à soutenir la transition agricole vers plus de souveraineté alimentaire :

FEAMPA

Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture

4,3 Md€ pour les RUP dont 60 % dédiés à la compensation des surcoûts (aide au fonctionnement)

POSEI

Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité

323 M€ dont 104,7 M€ pour les seules filières de diversification

FEADER

Fonds européen pour l'agriculture et le développement rural

560 M€ pour la période 2023–2027 pour les RUP sur le volet régional

Elle accompagne des projets qui permettent aux filières de se développer et qui contribuent à valoriser les productions locales et les démarches innovantes.

6 M€ ont été aussi transférés à l'ODEADOM pour financer des projets locaux et tendre vers la souveraineté alimentaire

Favoriser le développement socio-économique et la coopération régionale

La DGOM appuie la mise en œuvre des fonds européens en tant qu'autorité de coordination déléguée pour les outre-mer :

FEDER

Fonds européen de développement régional

3,1 Md€ pour la période 2021-2027

FSE+

Fonds social européen, géré par les régions et collectivités

455 M€ pour la période 2021-2027

géré par l'État

621 M€ pour la période 2021-2027

INTERREG

pour la coopération régionale et transfrontalière

159 M€ pour la période 2021-2027

Elle accompagne les autorités de gestion en proposant un appui technique, en particulier sur la réglementation des aides d'État et propose également une offre de services complète pour renforcer les capacités d'ingénierie de ces territoires (ex : marché de formation, campagne de communication, mise en place de parcours universitaires sur les fonds européens).

Fonds exceptionnel d'investissement

103 M€ au service de l'équipement des territoires

24 M€

Eau, assainissement, déchets

20 M€

Construction d'infrastructures scolaires à Mayotte (salles de classe, réfectoires)

126

opérations soutenues portées par des collectivités territoriales dont :

18 M€

Développement économique, mobilité, numérique

8 M€

Sport et culture

les politiques publiques outre-mer

AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES ULTRAMARINS

Logement et aménagement - la DGOM accompagne les territoires :

269 M€

Financement de la construction et de la réhabilitation de près de 7 000 logements à vocation sociale dans les DROM

- Accompagnement à la sortie de crise du secteur du BTP à La Réunion par le soutien aux opérations de logements sociaux bloqués : mise en place d'un financement conjoint par l'Etat et les bailleurs sociaux à hauteur de 10M€ afin de permettre la mise en chantier d'opérations de logements locatifs sociaux neufs bloqués, soutenant ainsi plus de 50M€ d'activité pour les entreprises,
- Réalisation de plusieurs formations pour mieux accompagner les acteurs locaux dans la lutte contre l'habitat indigne et le renouvellement urbain,
- Soutien au territoire mahorais à la suite du passage du cyclone Chido avec la loi d'urgence pour Mayotte pour accélérer la reconstruction du territoire et la réparation des logements et des infrastructures, en levant les obstacles réglementaires et en mobilisant des moyens financiers ad hoc (prêt à taux zéro spécifique pour la reconstruction des habitations mahoraises).

Protéger le patrimoine naturel : les outre-mer, réservoir de la biodiversité française

Le compteur de la biodiversité outre-mer

Le compteur de la biodiversité outre-mer est un portail national en lien avec les acteurs de la biodiversité et leurs initiatives, qui permet de mettre en valeur la biodiversité des outre-mer en améliorant sa connaissance et en favorisant sa meilleure prise en compte par les habitants et le grand public.

L'inscription au patrimoine mondial de Te Henua Enata

Le comité du patrimoine mondial de l'UNESCO a décidé à l'unanimité d'inscrire Te Henua Enata – les îles Marquises (la Terre des Hommes, en marquisien) au patrimoine mondial de l'Unesco lors de sa 46^e session à New Delhi, en juillet 2024.

Animer la communauté « outre-mer »

CRÉATION DU BUREAU DES AFFAIRES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

Né de la fusion entre le BPEIRVOM et la MDEI au sein de la sous-direction des politiques publiques.

Cette réorganisation permet d'unifier le traitement des sujets européens et internationaux, gage d'efficacité et de cohérence accrues, et réaffirme le rôle d'impulsion de la DGOM dans les dossiers européens et internationaux intéressant les outre-mer, en lien avec les ambassadeurs chargés de la coopération, les conseillers diplomatiques auprès des préfets et les services du ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères.

Actualisation du plan Eau DOM

Le plan Eau DOM (PEDOM) accompagne les collectivités ultramarines dans l'amélioration des services en eau potable et assainissement rendu à leurs usagers.

Le PEDOM a été actualisé par une instruction interministérielle du 12 juillet 2024 pour les services d'eau potable et d'assainissement en Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, Mayotte, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon.

Cette actualisation vise notamment à intégrer les dispositions du plan d'action national pour une gestion résiliente et concertée de l'eau et à étendre le dispositif du PEDOM à Saint-Pierre-et-Miquelon.

L'objectif poursuivi est double :

- Garantir un accès à l'eau potable et un traitement des eaux usées dans les normes pour tous les usagers ultramarins (mesure 67 du Comité interministériel des Outre-mer du 18 juillet 2023).
- Préciser aux préfets, aux services déconcentrés concernés ainsi qu'aux agences régionales de santé, les priorités d'actions qui doivent être les leurs pour la mise en œuvre du PEDOM actualisé.

Accompagnement des étudiants ultramarins dans l'hexagone

Feuille de route conjointe DGOM - Direction générale de l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle (DGESIP) :

7 mesures pour l'accompagnement, l'accès au logement et l'accès aux soins des étudiants ultramarins dans l'hexagone afin de mieux les accompagner en amont de leur départ et tout au long de leur cursus dans l'hexagone dont :

- une page internet dédiée aux étudiants ultramarins,
- des webinaires d'information des directeurs d'établissements d'hexagone.

Soutien des associations et acteurs sportifs

9 projets financés pour 5 M€ dont :

- 9 conventions pluriannuelles d'objectifs à hauteur de 2,3 M€ en AE et 770 000 en CP.
- 149 projets instruits au niveau local pour un montant total délégué aux préfetures et hauts commissariats de 1,6 M€.
- 384 projets instruits au niveau central financés à hauteur de 3 375 100 € (FEAC compris*).

* Le Fonds d'échange artistique (FEAC) est passé de 1 M€ à 1,5 M€ au total. Ce fond étant financé à parts égales par le Ministère de la Culture et le Ministère des Outre-Mer, la DGOM a augmenté sa contribution de 250 000€, passant ainsi de 500 000 € à 750 000 €.

FAIRE RAYONNER LES OUTRE-MER

Circulaire du 10 juillet 2024 sur la coordination de l'action du Gouvernement dans les outre-mer.

Volonté d'instaurer le « réflexe ultramarin » au sein du gouvernement et des ministères, afin que les spécificités outre-mer soient prises en compte dans toutes les politiques publiques et dans tous les textes, conformément à la circulaire du Premier ministre du 10 juillet 2024 relative à la coordination de l'action du Gouvernement dans les outre-mer.

Sensibiliser les directeurs d'administration centrale aux enjeux spécifiques des outre-mer

La DGOM adresse à tous les nouveaux directeurs un guide ultramarin pour les aider à s'orienter dans la complexité de ces territoires.



Protéger les populations : la DGOM mobilisée

Les outre-mer en première ligne du changement climatique : la réponse de la DGOM



En octobre 2024, face à une sécheresse inédite touchant l'Ouest guyanais, les services de l'État en Guyane ont déclenché le plan Orsec « Eau » pour garantir la sécurité sanitaire des habitants.

Les volontaires du RSMA de la Guyane se sont mobilisés afin d'assurer une distribution de plus de 6 000 bouteilles d'eau par jour dans 28 écoles de Saint-Laurent du Maroni afin de garantir une continuité pédagogique et ce malgré la situation inédite que traversait l'Ouest guyanais.

TERRITORIALISATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE BIODIVERSITÉ (SNB) 2030

La première année de mise en œuvre de la SNB 2030 s'achève. Cette stratégie globale interministérielle concernant tous les acteurs de la société vise à apporter des réponses aux cinq pressions majeures identifiées sur la biodiversité : la destruction et l'artificialisation des milieux naturels, le changement climatique, la surexploitation des ressources naturelles, les pollutions des océans, eaux, sols et air ainsi que l'introduction d'espèces exotiques envahissantes.

La DGOM accompagne les territoires ultramarins dans leurs travaux de territorialisation de la SNB 2030, en lien avec la direction de l'eau et de la biodiversité.

Plan Chlordécone IV (2021-2027) : bilan à mi-parcours



- À mi-parcours, la stratégie Chlordécone montre l'effort financier sans précédent de l'État : en 3 ans de déploiement du plan, plus de 35 M€ de crédits publics ont été engagés, soit 10 millions de plus que la totalité des dépenses du précédent plan Chlordécone (2014-2021). Cette mobilisation financière vise à lutter plus efficacement contre les impacts de la chlordécone à tous les niveaux : sanitaire, environnemental, agricole, économique et social.
- Des solutions concrètes sont déployées pour répondre aux préoccupations des habitants de Guadeloupe et de Martinique : analyses de sang (chlordéconémie) et de sols gratuites pour tous afin de réduire l'exposition, prise en charge du surcoût du traitement de l'eau potable en cas de nécessité, renforcement des contrôles des denrées alimentaires, aides aux pêcheurs et aux éleveurs impactés par cette pollution.
- Le fonds d'indemnisation des victimes de pesticides est opérationnel avec plus de 150 personnes indemnisées. L'État continuera son action d'information de la population et des professionnels de santé pour permettre à toutes les victimes de faire valoir leurs droits.
- La stratégie Chlordécone s'appuie sur un écosystème d'acteurs engagés, aux côtés des tous les services de l'État au niveau local. À mi-parcours, de nombreux partenariats sont déjà tissés avec des élus, des associations, des professionnels de santé, et des communautés scientifiques et éducatives.

Améliorer la résilience des outre-mer

.19,6 M€

d'aides validées au titre du **fonds de secours pour les outre-mer (FSOM) pour faire face aux catastrophes naturelles**, dont 13,6 M€ d'aides accordées aux exploitants agricoles, collectivités, particuliers et petites entreprises à la suite du passage du cyclone BELAL à La Réunion en janvier 2024. Les aides du FSOM ont également permis de soutenir ces catégories de sinistrés suite aux tempêtes BRET, FIONA, PHILIPPE et TAMMY, ainsi que de nombreuses sécheresses et intempéries à La Réunion, en Guadeloupe, Martinique, Guyane et Polynésie française.

.1,2 M€

pour le **réseau de surveillance volcanologique et sismologique de Mayotte (REVOSIMA)** et notamment pour financer la campagne océanographique annuelle qui permet aux scientifiques d'acquérir des données pour la surveillance du système sismo-volcanique du Fani Maoré, à 50 km des côtes mahoraises.

.0,28 M€

abondés dans le budget 2024 de la **lutte contre l'orpaillage illégal** et correspondant au dispositif retour de l'or aux Guyanais.

.3,2 M€

ont été mobilisés pour la **connaissance et la protection des forêts outre-mer**, avec l'appui de l'Office national des forêts (ONF).



L'année 2024 en bref

Janvier	Février	Avril	Juin
- Déplacement à La Réunion du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer et du directeur général des outre-mer après le passage du cyclone BELAL - Chlordécone - Entrée en vigueur des aides aux bovins, simplification et prolongation de l'aide aux pêcheurs	- Signatures des COP territoriales - Mobilisation du SMA dans la crise de l'eau à Mayotte	- Conférence de coopération Antilles-Guyane - Pose de la 1^{re} pierre du RSMA de Hao, Polynésie française	- Première réunion du Club des référents outre-mer - Relais des Océans (JOP 2024)
Juillet			Septembre
Exposition photos des athlètes ultramarins qualifiés pour les JOP 2024	Octobre	Novembre	- Ma classe aux jeux - Exposition photos Argos sur les quais de Seine
4^e comité stratégique du tourisme outre-mer - Projet de loi sur le report des élections en Nouvelle-Calédonie adopté par le Sénat - Remise du rapport sur les violences faites aux femmes en outre-mer	- Présentation de la feuille de route de l'économie bleue durable outre-mer aux Assises de l'économie de la Mer à Bordeaux - Comité national Ifrecor		

Expertise juridique et institutionnelle

88 textes ont été soumis à la consultation des collectivités ultramarines

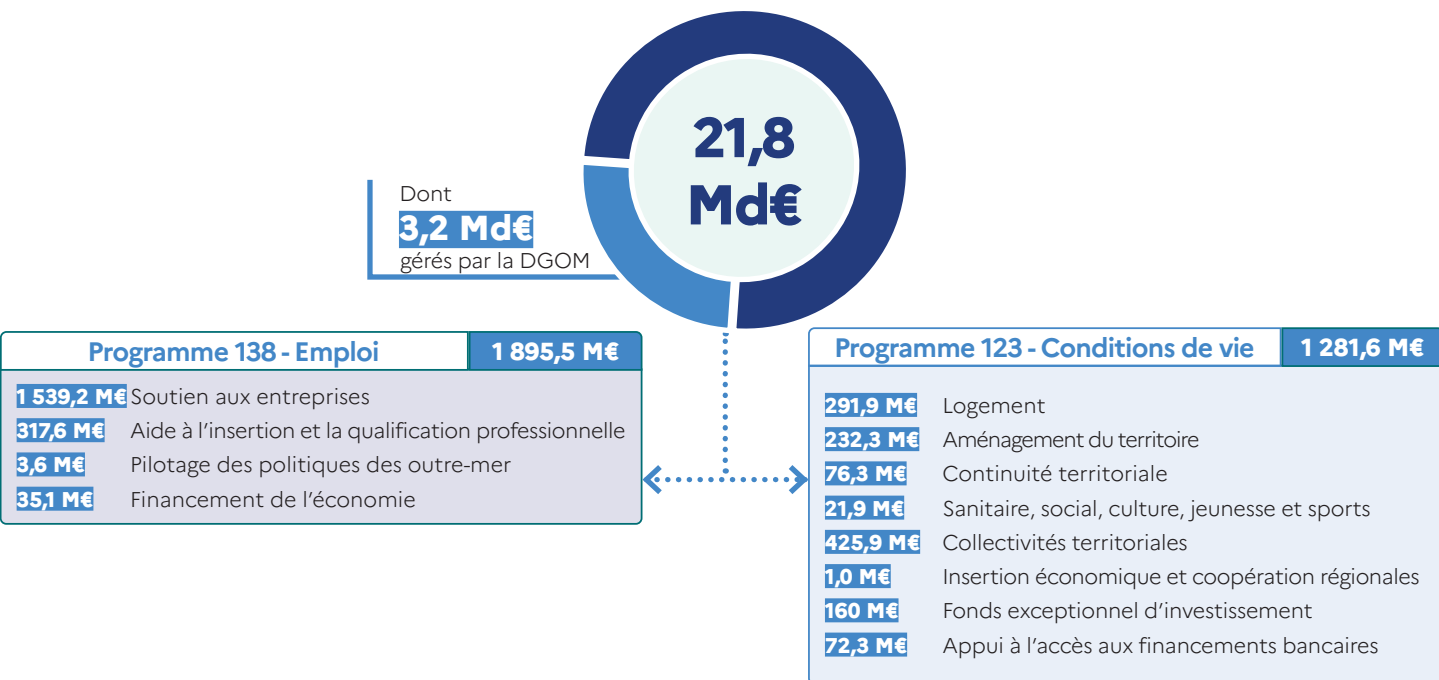
382 textes (lois, ordonnances, décrets et arrêtés) expertisés et soumis à la signature du ministre des Outre-mer

Poursuite du soutien aux communes (COROM) et aux collectivités importantes (SMGEAG)	Lutte contre le désordre foncier à Saint-Martin (constitution d'un GIP de titrement)	Décret n° 2024-549 du 14 juin 2024 portant création du service territorial d'incendie et de secours de la collectivité de Saint-Martin
--	--	--

Accompagnement du conseil départemental de Mayotte de 100 M€

Répartition et suivi de la dépense de l'État

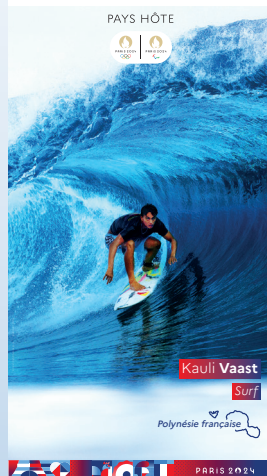
Total des crédits engagés en outre-mer par tous les ministères en 2024,
montants LFI 2024 en AE (tous titres confondus)



 **MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



 **MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



 **MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



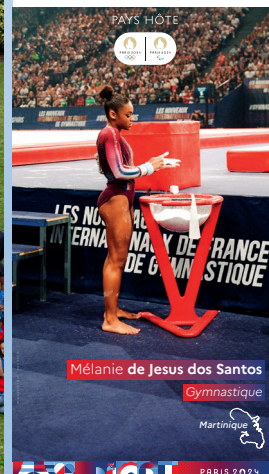
**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



 **MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



 **MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



 **MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



 **MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



 **MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



 **MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



